

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	2023	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	04	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	048	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	5.1.1	Institutions et vie politique Election d'un adjoint

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

1

Séance Publique ordinaire du **25 avril 2023**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq avril à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 avril 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mme Sylvie COUDERC, M. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERE, Danièle LAPORTE, Patricia MARROCQ, M. Éric MATTIUSSI, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

Mme Muriel AVID  
Mme Sylvie COLAS  
M. Loïc DÉANGLES,  
M. Marc DUGROS  
M. Ghislain de FLAUJAC,  
Mme Marie-Hélène LAGARDERE  
Mme Valérie MANISSOL  
M. Julien PELLICER  
Mme Claire TRAMOND

**Ont donné procuration :**

Mme Muriel AVID à Mme Danièle LAPORTE  
M. Loïc DÉANGLES à M. Xavier BALLENGHIEN  
M. Marc DUGROS à Mme Sylvie COUDERC  
M. Ghislain de FLAUJAC à Mme Christiane PREVITALI  
Mme Marie-Hélène LAGARDERE à M. Joël VAN DEN BON  
Mme Valérie MANISSOL à M. André GALOIX  
M. Julien PELLICER à M. Pascal ANDRADA  
Mme Claire TRAMOND à M. François-Xavier ROUX

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Frank GOBBATO**

**Objet : Election d'un nouvel adjoint au Maire**

**RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire**

Considérant la vacance du poste de 2<sup>ème</sup> adjoint suite à la démission Monsieur Thierry Thoreau, approuvé par Monsieur le Préfet en date du 11 avril 2023, Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- de maintenir à 8 le nombre d'adjoints, conformément à notre décision du 16 octobre 2021,
- et de procéder au remplacement du poste d'adjoint vacant par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire.

Par ailleurs, il rappelle que le conseil municipal peut décider :

- que le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau, le même rang que le poste vacant,
- que le nouvel adjoint prendra place au dernier rang du tableau des adjoints, permettant aux autres adjoints de remonter dans l'ordre du tableau.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à la majorité, décide

- de maintenir le nombre d'adjoints à 8,
- et de maintenir le nouvel adjoint au même rang que le précédent.

**Pour : 20**

**Contre :**

**Abstentions : 6** (MM. Julien PELLICER, Marc DUGROS, Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COUDERC, Patricia MARROCQ, Sylvie ACHÉ)

Conformément à l'article L2122-14 du CGCT, le Conseil Municipal est appelé à procéder à l'élection du nouvel adjoint. Il est rappelé que ce dernier est élu au scrutin secret à la majorité absolue, parmi les membres du Conseil Municipal.

Monsieur Jean-Yves DELACOSTE propose sa candidature.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal est invité à procéder au vote du nouvel Adjoint.

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 26

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 6

Jean-Yves DELACOSTE : 20 suffrages obtenus

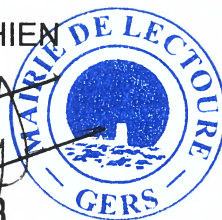
Monsieur Jean-Yves DELACOSTE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2<sup>ème</sup> adjoint et immédiatement installé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Frank GOBBATO



Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 5 MAI 2023 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 5 MAI 2023**